

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 13 MARS 2019 à 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 13 mars 2019

Un long conseil municipal est programmé ce mercredi 13 mars, à l'hôtel de ville de Dumbéa, avec pas moins de 28 délibérations à l'ordre du jour, dont le budget 2019, point d'orgue de la séance, et la proposition d'un vœu déposé par le Maire, Georges Naturel.

UN BUDGET DÉSORMAIS UNIQUE

Pour suivre les recommandations du contrôle de légalité et celles de la Chambre territoriale des comptes, la Ville de Dumbéa présente son premier budget unique, qui permet de prendre en compte le résultat dégagé l'année précédente et qui doit être voté impérativement avant le 31 mars.

Le budget principal s'élève à **6,3 milliards**, dont **4,3 milliards en fonctionnement** et près de **2 milliards en investissement**.

Le contexte économique est toujours tendu, avec la stagnation des recettes et une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement (notamment la masse salariale). L'autofinancement dégagé hors intégration du résultat est au plus juste (185,3 millions) couvrant à minima le remboursement du capital de la dette.

Le besoin de nouvelles recettes de fonctionnement pérennes est urgent.

Côté investissement, fidèle à ses engagements, la Ville poursuit son programme d'équipement en privilégiant ses secteurs prioritaires : la sécurité et la citoyenneté, la proximité dans les quartiers, le développement durable, l'amélioration de la circulation et le transport, ainsi que la jeunesse et l'éducation.

Les budgets annexes, équilibrés, s'élèvent quant à eux à près de **1,7 milliard**.

Soit un budget consolidé pour 2019 qui s'élève à 8 milliards

DIVERSES DÉLIBÉRATIONS

Parmi les autres délibérations à l'ordre du jour, on notera toutes celles relatives aux aides pour les écoles, associations et organismes divers auxquelles les montants des subventions ont tous été reconduits à l'identique par rapport à 2018, malgré le contexte économique très tendu.

UN VŒU POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE À DUMBÉA-SUR-MER

À l'initiative du Maire, le conseil municipal proposera l'adoption d'un vœu, à l'attention de la province Sud, afin que cette dernière revienne sur sa décision de ne pas construire et de ne pas financer de nouvelle école à Dumbéa-sur-Mer. Au regard de la croissance des effectifs scolaires sur le secteur, **il est au**

contraire impératif de prévoir cet équipement dès la rentrée 2020 et que la collectivité provinciale assume pleinement ses responsabilités réglementaires d'aménageur de la ZAC.

Pièces jointes : Budget 2019 et ODJ

Contact presse

Valérie DURAND – Chargée de communication

Hélène Messmer – Assistante communication

Tél : 41.40.00 ou communication@ville-dumbea.nc

VILLE DE DUMBÉA – 66 avenue de la Vallée – 98835 NOUVELLE-CALÉDONIE – STANDARD : 41 40 00 – FAX : 41 80 40 – COURRIEL : courrier@ville-dumbea.nc

